



Robert CUZZOLIN : Explications de vote des groupes CGT et FSU

L'avis du CESER met en exergue la nécessité que le futur SRADDET contribue de manière durable à un mieux vivre en région pour tous, en favorisant l'intérêt général dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale.

En s'autosaisissant sur le projet de SRADDET, le CESER a fait le choix d'être force de proposition dans l'élaboration d'un schéma structurant pour notre Région. Le travail des commissions et de la section a débouché sur des préconisations d'une grande richesse, porteuses d'une vision à long terme de l'aménagement et du développement régional.

Malheureusement, les versions du projet de SRADDET dont nous avons eu connaissance ne portent pas cette vision à long terme. Le contenu reflète simplement une volonté de s'adapter aux aléas et contraintes sans jamais tracer de réelles perspectives d'avenir.

Les quatre enjeux majeurs mis en avant dans l'avis sont, à nos yeux essentiels.

En matière démographique, la Région aura-t-elle l'ambition d'agir pour inverser les tendances annoncées par l'INSEE ? Sommes-nous condamnés à un vieillissement de notre population, au déséquilibre toujours plus accentué entre des métropoles dynamiques mais inégalitaires et le reste du territoire, à une perte d'attractivité de notre territoire pour les plus jeunes ?

Ou, au contraire, sommes-nous en mesure de proposer un aménagement et un développement territorial porteurs de dynamisme, de constructions solidaires (notamment autour des services publics), d'égalité entre les femmes et les hommes, de réponses aux besoins sociaux et aux enjeux environnementaux ?

En matière d'égalité territoriale, le grand rêve du ruissellement des métropoles vers l'arrière-pays relève au mieux de la méthode Coué au pire de la tromperie généralisée pour les populations concernées. Comme le souligne l'avis, la lutte contre les fractures territoriales et sociales passe par une volonté politique. Cette volonté doit se traduire par :

- La relance de l'économie productive respectueuse de l'environnement et la diversification de l'activité touristique,
- Un investissement au long cour dans le développement des compétences et des qualifications,
- La reconquête de nos territoires par les services publics seuls capables de répondre en tous lieux aux besoins des populations
- Le déploiement des transports collectifs adaptés aux réalités de nos territoires et l'investissements en faveur du service public ferroviaire et des infrastructures nécessaires à son développement

En matière d'innovation nous devons être capables d'anticiper les évolutions futures notamment en matière climatiques. Il s'agit de trouver de vraies réponses pour éviter les conséquences néfastes sur les populations de nos territoires tant pour leurs conditions de vie que pour leurs activités, y compris professionnelles.

Mais il n'y aura pas de réelle innovation sans volonté forte d'investir dans la recherche tant de la part des entreprises en matière de R et D que de la part des politiques publiques notamment dans la recherche fondamentale porteuse des innovations de demain.

Enfin, l'enjeu maritime ne peut se limiter à voir dans la mer un vecteur de tourisme et de commerce. La mer est notre lien vers les autres continents, les autres peuples. Tristement marquée par le sort fait aux migrants qui fuient les guerres et la misère dont ils ne sont en rien responsables, la mer Méditerranée ne doit plus être le cimetière qui sépare nos continents mais bien l'interface entre les peuples pour des

échanges solidaires, tant économiques que culturels.

Ce SRADDET doit être l'occasion d'explorer les possibles, comme l'avis y invite, pour les 15 ou 20 ans à venir. Il doit ouvrir des perspectives de développement solidaire et durable en plaçant l'humain au centre de ses préoccupations. Or nous cherchons vainement la trace des femmes et des hommes dans les documents qui nous ont été présentés.

Les groupes CGT et la FSU voteront cet avis riche en préconisations en osant souhaiter que l'exécutif régional sache s'en saisir.